



Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le 17/02/2026
ID : 081-218102713-20260213-DC260213010-CC

**DECISION N° DC-260213-010
(Commande Publique)**

Marché à Procédure Adaptée

Marché N° 2025-FCS-12 « MAINTENANCE MULTI-TECHNIQUE (VIDEOPROTECTION, CONTROLE D'ACCES, ALARMES ANTI-INTRUSION ET RESEAU FIBRE SUPPORT) »

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe,

- Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment l'article R2123-1 relatif aux marchés passés en procédure adaptée ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° DL-240229-0032 du 29 février 2024 relative aux délégations d'attributions du Conseil au Maire ;
- Vu les offres reçues dans le cadre de la consultation N° 2025-FCS-12 ;
- Considérant que l'offre de la société SPIE CITYNETWORKS répond le mieux aux attentes de la Commune ;

DÉCIDE,

- Article 1.** De signer l'acte d'engagement de la société SPIE CITYNETWORKS (*Cite de Ranteil 81000 Albi*) issue de la consultation à procédure adaptée d'un montant maximum annuel de 55 000,00 € HT.
- Article 2.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-Préfet de Castres (Tarn) et à Monsieur le Comptable Public de la Collectivité.
- Article 3.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 13/02/2026

Le Maire,

Raphaël BERNARDIN

Délai et recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

MAINTENANCE MULTI-TECHNIQUE : VIDEOPROTECTION,
CONTROLE D'ACCES, ALARMES ANTI-INTRUSION ET RESEAU
FIBRE SUPPORT

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2025-FCS-12

NOTIFIE LE

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	Objet	MAINTENANCE MULTI-TECHNIQUE : VIDEOPROTECTION, CONTROLE D'ACCES, ALARMES ANTI-INTRUSION ET RESEAU FIBRE SUPPORT
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix forfaitaires et prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Avec
	Avance	Sans
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	4
2 - Identification du co-contractant.....	4
3 - Dispositions générales.....	5
3.1 - Objet.....	5
3.2 - Mode de passation	5
3.3 - Forme de contrat.....	5
4 - Prix.....	5
5 - Durée de l'accord-cadre	6
6 - Paiement	6
7 - Signature.....	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	9

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2025-FCS-12 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☒ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	Philippe BONETTO
Agissant en qualité de	Chef de département

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

- ☐ solidaire du groupement conjoint
- ☒ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	SPIE CITYNETWORKS SAS
Adresse	<u>Siège social</u> : 6 Rue Fructidor – TSA 20028 – 93434 SAINT-OUEN-SUR-SEINE Cedex <u>Domicilié</u> : ZI de Ranteil, 42 Chemin A.Einstein 81012 ALBI Cedex 09
Courriel	Chef de département : p.bonetto@spie.com Chef de service : f.cavaillès@spie.com Responsable d'affaire : simon.ruffel@spie.com Assistante : cindy.bardou@spie.com
Numéro de téléphone	05 63 43 43 43
Numéro de SIRET	Siret : 434 085 395 00342 Siret CHORUS : 434 085 395 00938
Code APE	4222Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR60434085395

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

MAINTENANCE MULTI-TECHNIQUE : VIDEOPROTECTION, CONTROLE D'ACCES, ALARMES ANTI-INTRUSION ET RESEAU FIBRE SUPPORT

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le(s) catalogue(s) du fournisseur,

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Maximum annuel HT
55 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

pour les prestations supplémentaires éventuelles

Libelle	Montant HT	Montant TTC
Télémaintenance	55.00 €	66.00 €

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande 24 heures sur 24 :

Nom	Téléphone	Autres renseignements
AUSSENAC Arnaud	06 88 88 88 88	
RAFFANEL Maxime	06 88 88 88 88	
RUFFEL Simon	06 88 88 88 88	

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Un RIB de chacun des membres du groupement vous sera transmis si attribution du marché.

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

~~J'affirme~~ (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à ~~mes~~ (nos) torts exclusifs que ~~la~~ (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Albi

Le 09 janvier 2026

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

Philippe Bonetto
Chef de département.



SPIE CITYNETWORKS

Direction Opérationnelle Sud

Site industriel de Ranteil – 42 Chemin A.Einstein

81012 ALBI Cedex 09

RCS 434 085 395 Bobigny

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Prestation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s) retenue(s)

Retenue	Libelle	Montant HT	Montant TTC
☐	Télémaintenance		

La présente offre est acceptée

A Saint-Sulpice-la-Pointe

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- ☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
- ☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- ☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- et devant être exécutée par : en qualité de :
- ☐ membre d'un groupement d'entreprise
- ☐ sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SPIE CITYNETWORKS SAS (Mandataire) Siège social : 6 Rue Fructidor – TSA 20028 – 93434 SAINT-OUEN-SUR-SEINE Cedex Domicilié : ZI de Ranteil, 42 Chemin A.Einstein 81012 ALBI Cedex 09 Chef de département : ✉ p.bonetto@spie.com Chef de service : ✉ f.cavailles@spie.com ☎ : 05.63.10.55.10 Siret : 434 085 395 00342 Code APE : 4222Z N° TVA intracommunautaire : FR60434085395	Cf. Annexe 01_Répartition des prestations			
SAS CRYPTEO (Co-traitant) Siège social : 3 Avenue de la Pelatié – ZA Eco² Rieumas – 81150 MARSSAC SUR TARN Domicilié : 3 Avenue de la Pelatié – ZA Eco² Rieumas – 81150 MARSSAC SUR TARN Courriel : administratif@crypteo.com ☎ : 05.63.10.55.10 Siret : 478 514 490 00075 Code APE : 6202A N° TVA intracommunautaire : FR33478514490	Cf. Annexe 01_Répartition des prestations			
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			